

d'intéressantes données que le lecteur retrouvera au cours des différents chapitres de la présente étude.

De cette correspondance il résulte que déjà dans les années 50 Joseph aimait s'occuper d'élections communales et législatives.

Lorsque, par voie d'ordonnance du 30. 5. 1957, il fut créé un 4ème commissariat de district à Mersch, Joseph eut l'intention de briguer le poste de commissaire. Son frère Emmanuel réussit à l'en dissuader vu la situation politique du moment. Mais quand, en novembre 1865, Joseph revint à la charge, Emmanuel ne fit plus d'objections de principe et se déclara même prêt à faire une démarche auprès du Ministre d'Etat, le baron de Tornaco. Toutefois, il ne manqua pas d'attirer l'attention de Joseph sur les multiples désavantages du poste, qui ne pourrait lui rendre grand profit, qui lui ferait perdre son indépendance et sa liberté et qui lui ferait négliger ses propres affaires²¹). Rappelons que le Commissariat de Mersch fut supprimé par la loi du 4. 5. 1867).

En octobre et novembre 1864 il est question de Mathias Neuens, receveur communal et greffier de la justice de paix de Mersch qui allait mourir le 23 novembre. De bonnes relations existant entre les familles Servais et Neuens, Emile, neveu de Joseph, qui se trouvait à l'Université de Liège, fut engagé à rendre visite au frère de Mathias Neuens, le colonel Jean-Baptiste qui était à ce moment directeur de la Fonderie de Canons à Liège (v. sa biographie au fasc. XI.)

Joseph Servais s'intéressait à la *Banque Internationale*, dès sa création. Dans une lettre datée du 1. 6. 1856 il fait part à Emmanuel qu'il souscrivait à 10, voire à 20 actions. Fin décembre 1861 il ne fut pas peu fier d'apprendre que J. M. Wellenstein (v. fasc. XIII) le proposerait comme membre du Conseil d'Administration, en remplacement d'Antoine Pescatore décédé le 31. 10. 1858 (v. fasc. II). Début 1863, Pescatore n'étant pas encore remplacé et la candidature de Joseph Servais devant être appuyée par R. Erlanger, ses chances semblaient encore être grandes. On sait qu'en dernière instance le Conseil se prononça pour Auguste Dutreux (v. fasc. II).

Le 21. 4. 1865 Joseph, en vue de l'assemblée de la Banque du 29, exprime la possibilité «que dans cette réunion on acceptera la démission de nos deux administrateurs luxembourgeois; il n'y aurait alors pas de tems à perdre pour parler de nouveau de ma candidature». Mais le 3 mai il déchanté: tout en s'informant auprès de son frère «si aucun de ces messieurs de la Banque n'a fait une allusion à l'élection dont il s'agit», Joseph ajoute: «Du reste je n'y pense plus le moins du monde.»²²)

Le 9. 8. 1866, en revenant de Coblenz, Joseph écrivait à son frère Emmanuel: «Il n'existe pas le moindre enthousiasme sur le Rhin après les victoires que les Prussiens viennent de remporter (à Königrätz, à Kissingen et à Wurzburg). On se demande pour quels motifs en définitif on a répandu tant de sang, et puis on croit que, si même la paix se fait, elle ne sera pas durable.»^{22bis})